

PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIR : CERTIFICAT DE COMPÉTENCE POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX DANS LE CADRE DE LEUR MISE À MORT_ MODULE RPA - 2025



MONZIOLS Mathieu
Ingénieur d'étude

Autres experts
GAULT Éric

Formation Présentielle **14 à 21 heures,**
selon le nombre
d'espèces

Lieu de la formation **Rennes (35)**
Tarif **950 € à 1300**

Pour qui ?

Le ou les responsable (s) « protection animale » - « RPA » du site
Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

Objectifs / Compétences

Connaître la réglementation ;
Faire des préconisations en matière de conception des installations ;
Décrire, utiliser et entretenir les équipements et matériels ;
Réaliser des modes opératoires normalisés ;
Définir des procédures d'autocontrôle ;
Gérer les cas particuliers ;
Réaliser la veille technique et réglementaire.

Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

Pré-requis

Professionnels des abattoirs

Méthode pédagogique

Nombreuses études de cas
Guide des Bonnes Pratiques de la Protection Animale en Abattoir remis
Ifip, organisme de formation habilité « porc », « bovin-équidé », « ovin caprin »



[Version en-ligne](#)

Dates de la formation

Session n°1 25/03/2025 26/03/2025 27/03/2025
Session n°2 17/06/2025 18/06/2025 19/06/2025
Session n°3 18/11/2025 19/11/2025 20/11/2025

Programme de la formation

Accueil des participants - Feuille de présence
Tour de table : Positionnement des participants par rapport au thème
La formation pourra être, le cas échéant, animée par un expert différent du responsable pédagogique du stage.

A l'issue de la formation, les candidats sont évalués par un QCM en ligne. Un bordereau de score est édité et signé par l'IFIP puis remis au candidat.

*Le candidat transmet ensuite son bordereau et le Cerfa 14868*03 imprimé à la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP) de son département de domiciliation, qui lui délivrera le Certificat de compétence.*

Certification visée: certificat de compétence professionnelle des RPA: enregistré sous le numéro RS 5647 dans le Répertoire spécifique. Organisme Certificateur: Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (certification enregistrée le 10/12/2021)

Espèce 1 - Ex « Porcin »

Bien-être, réglementation & connaissance de l'animal

- Les différentes représentations et approches du bien-être animal et leurs enjeux
- Le cadre réglementaire
- Les fonctions et responsabilités du RPA
- Connaissance du comportement et de la physiologie des animaux
- Méthodes d'étourdissement
- Notions d'inconscience et d'insensibilité, de l'inconscience à la mort de l'animal

Management de la protection animale en abattoir Module spécialisé Porc - 1 jour

- Intégrer les spécificités de l'espèce pour mieux manipuler les animaux
- Le guide des bonnes pratiques de la protection animale en abattoir :
Prise en main
- Mode opératoires normalisés : conception et communication avec les opérateurs- Etudes de cas
- Mise en place des contrôles internes de protection animale sur tous les postes concernés

Contrôle des connaissances en fin de formation

Groupe d'espèces complémentaires- Ex « Bovin/Equidé », « Ovin/Caprin » + ½ -journée par groupe d'espèces selon le même déroulé pédagogique